

RAPPORT-SYNTHÈSE

2^e édition

FORUM CITOYEN

SUR
LA

SÉCURITÉ

À

SAINT-LÉONARD

Agissons ensemble

pour notre quartier

RAPPORT-SYNTHÈSE DU DEUXIÈME FORUM SUR LA SÉCURITÉ URBAINE À SAINT-LÉONARD

2025

AUTEUR

Concertation Saint-Léonard

RÉDACTION

Mateo Minillo

CONTRIBUTION ET RÉVISION

Sabrina Fauteux A.

Elisabeth Jacques-Hart

COORDINATION DU PROJET

Mateo Minillo

ÉDITEUR

Concertation Saint-Léonard

GRAPHISME ET MISE EN PAGE

Mateo Minillo

Sarah Armstrong-Dugas

ISBN 978-2-9820849-9-5

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives du Québec, 2025

Référence suggérée

CSL. (2025). Rapport-synthèse du deuxième Forum sur la sécurité urbaine à Saint-Léonard. Concertation Saint-Léonard. Montréal

© CONCERTATION SAINT-LÉONARD

Août 2025

REMERCIEMENTS

Concertation Saint-Léonard tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette deuxième édition du Forum citoyen sur la sécurité à Saint-Léonard. Un merci particulier aux participant.es pour leur présence et leur engagement, ainsi qu'aux citoyen.nes du comité organisateur, qui ont travaillé avec cœur et rigueur à la préparation de l'événement. Nous remercions également l'arrondissement de Saint-Léonard pour son appui tout au long du processus.

Nous exprimons notre gratitude envers nos bailleurs de fonds : le Secrétariat à la région métropolitaine du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre du Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM), ainsi que la Ville de Montréal, à travers le programme Prévention Montréal. Merci aussi à tous et à toutes les partenaires communautaires et institutionnels pour leur précieuse collaboration.

Avec la participation financière de :

Québec 

Soutenu par

 Saint-Léonard
Montréal 



CONCERTATION
Saint-Léonard

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	5
1. Introduction.....	6
1.1. Objectifs du 2e Forum citoyen.....	7
1.2. Mobilisation des participant.es.....	8
2. Déroulement de l'événement.....	9
2.1. Recommandations et retombés du 1er Forum citoyen sur la sécurité à Saint-Léonard	10
2.2. Témoignage citoyen.....	12
2.3. Panel « L'impact de la mobilisation citoyenne en prévention de la sécurité urbaine ».....	13
3. Atelier collaboratif.....	15
4. Les principaux défis en sécurité urbaine à Saint-Léonard et ses causes.....	17
4.1. Thématique 1 : Manque d'information et de confiance envers les services.....	18
4.2. Thématique 2 : Vulnérabilité des jeunes et isolement des familles.....	19
4.3. Thématique 3 : Complexité à assurer une bonne cohabitation et engager la participation citoyenne.....	21
4.4. Thématique 4 : Affaiblissement du sentiment de sécurité des Léonardois.es.....	22
4.5. Thématique 5 : Accès à un logement social, abordable et stable.....	23
4.6. Thématique 6 : Sécurité routière et cohabitation dans les rues.....	24
5. Les recommandations des participant.es à tous.les citoyen.nes de Saint-Léonard.....	26
6. Les recommandations des participant.es aux élu.es du quartier, aux institutions et aux organismes communautaires.....	28
7. Conclusion.....	30
8. Liste des documents en annexe.....	31

Un forum citoyen est un espace privilégié de dialogue direct avec la population. Il offre aux citoyen.nes l'occasion de s'exprimer, d'échanger des idées et de découvrir différentes perspectives sur des enjeux qui les concernent. La 2e édition du Forum citoyen sur la sécurité à Saint-Léonard a permis de mettre en lumière les défis liés à la sécurité dans le quartier, donnant ainsi aux citoyen.nes la possibilité de s'adresser directement aux preneur.euses de décisions. Un tel événement permet aux Léonardois.es de faire entendre leur voix librement, dans un cadre où leurs opinions sont écoutées et respectées. Après tout, qui mieux que les citoyen.nes pour parler de leur quartier ?

Au cours des dernières années, les Léonardois et Léonardoises ont été exposés à certains événements difficiles. Chaque fois que le nom du quartier apparaît dans les médias, il est souvent identifié à des situations qui impactent négativement le sentiment de sécurité de ses habitant.es. Pour répondre à ces éléments et pour offrir un espace où la mobilisation citoyenne est mise en évidence, un événement « par et pour » les citoyen.nes se montre fondamental pour rassurer la population et renforcer leur sentiment de sécurité. Notre comité citoyen, composé de bénévoles engagé.es et soutenu par un réseau de partenaires diversifié, a travaillé pendant quatre mois afin d'organiser une journée riche en échanges et en apprentissages pour les résident.es du quartier.

Cette 2e édition du Forum citoyen sur la sécurité à Saint-Léonard s'inscrit dans le cadre du projet Un voisinage convivial et sécuritaire pour tous.tes à Saint-Léonard. Ce Forum est l'une des nombreuses initiatives mises en place dans le cadre de ce projet, rendu possible grâce au financement du programme Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM) du gouvernement du Québec, ainsi que du programme Prévention Montréal : programme de prévention en sécurité urbaine pour les enfants et les jeunes en situation de vulnérabilité de la Ville de Montréal.

1. INTRODUCTION

L'année 2024 a été particulièrement difficile pour les Léonardois.es. En mars, deux jeunes du quartier, âgés de 14 et 16 ans, ont perdu la vie dans un accident de voiture après avoir tiré en direction de deux personnes dans les rues de Montréal. En septembre, le corps d'un jeune, âgé de seulement 14 ans, a été retrouvé sans vie dans une voiture brûlée à Frampton, au Québec, près d'un repaire des Hells Angels. Ces trois jeunes étaient probablement associés aux gangs de rue et suivaient un processus d'initiation pour intégrer ces groupes.

Ce problème, aussi grave que préoccupant, touche malheureusement d'autres quartiers de Montréal. Le décès de Seghouani a suscité une forte mobilisation citoyenne à Saint-Léonard, rassemblant des personnes issues de plusieurs quartiers. Inquiète pour leur sécurité, celle de leurs enfants et face aux méthodes de recrutement des gangs de rue, des citoyen.nes se sont regroupé.es pour réclamer une reconnaissance accrue de ce phénomène, qui affecte particulièrement les familles nouvellement arrivées.

Aussi, lors de l'assemblée de la Table de quartier de Saint-Léonard du 2 octobre 2024, une citoyenne a courageusement pris la parole pour exprimer ses préoccupations auprès des acteurs et actrices du milieu communautaire. Les échos de ces mobilisations, issues spontanément des citoyen.nes, sont rapidement devenus un sujet central dans les rencontres des comités de concertation du quartier. Un travail de concertation entre les partenaires institutionnels, communautaires et des citoyen.nes a vu le jour à travers le Comité citoyen de Saint-Léonard et le Comité cohabitation et sécurité urbaine (CCSU), portés par Concertation Saint-Léonard (CSL).

Les membres de ces deux comités ont pris l'initiative d'identifier et de mobiliser des citoyen.nes motivé.es à s'engager activement dans l'organisation d'un grand événement citoyen dans le quartier. En octobre 2024, un comité organisateur a été créé grâce à la motivation des citoyen.nes et des membres du milieu communautaire. Ce comité est rapidement devenu une pièce clé du développement de l'événement, assurant le lien entre la réalité vécue par les Léonardois.es et les enjeux perçus dans le quartier, tout en intégrant les actions, initiatives et ressources disponibles dans le milieu.



1.1. LES OBJECTIFS DU 2E FORUM CITOYEN

Organiser un Forum citoyen, c'est créer un espace de dialogue pour répondre aux besoins exprimés par les citoyen.nes à un moment précis. Il s'agit de mobiliser l'ensemble du milieu – résident.es, organismes, institutions – autour d'un enjeu commun. Tenu pour la première fois à Saint-Léonard en 2022, ce type d'événement s'appuie sur les réflexions déjà amorcées dans le quartier, ainsi que sur les portraits, recherches, plans d'action et autres ressources disponibles pour nourrir les discussions et orienter les pistes de solution.

Si la première édition du Forum visait à dresser un portrait de la sécurité dans le quartier et à sensibiliser les citoyen.nes aux différentes facettes du sentiment de sécurité, la situation a considérablement évolué depuis 2022. Cette seconde édition avait donc pour objectif de montrer que, bien que les institutions aient un rôle à jouer en matière de sécurité urbaine, celle-ci ne relève pas uniquement de la sphère publique. La sécurité urbaine est l'affaire de toutes et tous.

Les recherches et les expériences démontrent que, dans un quartier où les habitant.es sont plus mobilisé.es et engagé.es, le sentiment de sécurité est plus fort. Lorsque les citoyen.nes connaissent leurs voisin.es, savent qui contacter en cas d'urgence ou vers qui se tourner pour obtenir de l'aide, leur sentiment d'appartenance et leur sécurité perçue s'en trouvent renforcés.

Ainsi, l'objectif principal du Forum était de renforcer le pouvoir d'agir des Léonardois.es sur les enjeux de sécurité dans leur quartier. Pour atteindre cet objectif ambitieux, trois sous-objectifs ont été définis :

- Découvrir les ressources communautaires disponibles à Saint-Léonard et à Montréal ;
- Partager les préoccupations liées aux enjeux de sécurité à Saint-Léonard ;
- Échanger sur les façons dont les citoyen.nes peuvent jouer un rôle actif dans la prévention et la réduction de la violence.

1.2. MOBILISATION DES PARTICIPANT.ES

Pour assurer la participation de plus de 130 personnes à cette deuxième édition du Forum citoyen, le comité organisateur a mené un important travail de mobilisation dans les mois précédant l'événement. Aux côtés des membres du Comité citoyen de Saint-Léonard, l'équipe de Concertation Saint-Léonard a déployé des efforts constants pour rejoindre les citoyen.nes. Au total, plus de 2 000 dépliants en petit format ont été produits et distribués lors de diverses activités dans le quartier.

CSL a également présenté le Forum lors de différentes rencontres de concertation, faisant la promotion de l'événement auprès des intervenant.es de milieu et leur remettant des dépliants à distribuer à leurs publics. Les organismes partenaires, ainsi que les membres des différentes tables de concertation sectorielles, ont joué un rôle clé dans la diffusion du Forum, que ce soit par le biais de leurs activités, assemblées et événements, ou encore via leurs réseaux sociaux.

Dans le cadre de cette mobilisation, CSL a engagé une dizaine de jeunes de la Maison de jeunes de Saint-Léonard pour distribuer des dépliants dans les boîtes aux lettres de 1 000 foyers du quartier. L'équipe a également communiqué avec les responsables des écoles, les parents membres des conseils d'établissement des écoles primaires, ainsi qu'avec plusieurs citoyen.nes ayant participé à des événements antérieurs. Un kit de diffusion en ligne a été partagé avec toutes les personnes intéressées afin qu'elles puissent relayer l'information dans leur entourage. CSL a investi dans la promotion de l'événement sur les réseaux sociaux, permettant de rejoindre un public qui participe rarement aux activités de concertation.

Enfin, le comité organisateur a veillé à ce que l'événement soit inclusif et accessible à toutes et à tous afin de favoriser la participation d'un plus grand nombre de personnes. Un service de garderie gratuit a été offert aux parents, et des collations ont été mises à disposition de l'ensemble des participant.es. Un dîner a également été prévu, en tenant compte des différents régimes alimentaires et restrictions spécifiques de tous.tes les participant.es, panélistes et acteurs.trices du milieu.

2. DÉROULEMENT DE L'ÉVÉNEMENT

Cette deuxième édition du Forum sur la sécurité à Saint-Léonard a eu lieu le 22 février 2025, de 9h30 à 14h30 à la Bibliothèque de Saint-Léonard. Au total, 128 personnes se sont présentées à l'événement, incluant une majorité de citoyen.nes, ainsi que des membres du communautaire, représentant.es du SPVM, de l'arrondissement, du CIUSSS et des élu.es municipales, provinciales et fédérales. Le déroulement de la journée s'est présenté comme tel :

9h30	Mot d'ouverture du 2e Forum citoyen
9h40	<ul style="list-style-type: none">• Présentation de la mise en contexte• Présentation du rôle d'une Table de quartier (CSL)• Objectifs du 2e Forum citoyen
10h00	<ul style="list-style-type: none">• Présentation des recommandations et retombées du 1er Forum citoyen• Retour sur les recommandations du Forum citoyen de 2022• Les retombées : interventions réalisées sur le territoire• Présentation de l'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (EMMIS)
10h25	Témoignage citoyen
10h40	Panel : "L'impact de la mobilisation citoyenne en prévention de la sécurité urbaine"
11h40	Atelier collaboratif
12h45	Mot de la fin et engagement citoyen
13h00	Dîner (offert) de réseautage et kiosques avec des organismes/institutions
14h30	Fin du 2e Forum citoyen



2.1. LES RECOMMANDATIONS ET RETOMBÉES DU 1ER FORUM CITOYEN SUR LA SÉCURITÉ À SAINT-LÉONARD

Devenu un arrondissement de la Ville de Montréal en 2006, Saint-Léonard a beaucoup changé au long de son histoire. Avec un grand changement démographique, nous trouvons aussi des changements au niveau de la sécurité urbaine. Les défis en sécurité urbaine du quartier en 2006 n'étaient pas les mêmes qu'en 2022, lors de la réalisation du 1^{er} Forum citoyen.

Ce premier Forum citoyen sur la sécurité à Saint-Léonard a eu lieu le 7 mai 2022 à l'annexe de l'École secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry. Pour cette occasion, plus de 90 personnes se sont mobilisées pour la première fois afin d'assister à un événement de ce type dans le quartier de Saint-Léonard. Afin de favoriser des échanges riches menant à des recommandations approfondies, le 1er Forum citoyen sur la sécurité à Saint-Léonard poursuivait les objectifs suivants :

- Informer la population sur les enjeux de sécurité urbaine dans l'arrondissement et les initiatives communautaires des partenaires ;
- Consulter la communauté léonardoise sur les principales préoccupations sécuritaires dans le quartier ;
- Recueillir les recommandations des citoyen.nes sur les actions à mener afin d'améliorer la sécurité à Saint-Léonard.

Bien que les deux forums partagent certains objectifs (voir section précédente), une différence importante les distingue : alors que le 1er Forum visait principalement à informer la population sur les données liées à la criminalité, le 2e Forum a franchi une étape supplémentaire en mettant de l'avant la participation citoyenne comme levier essentiel dans la prévention de la criminalité.



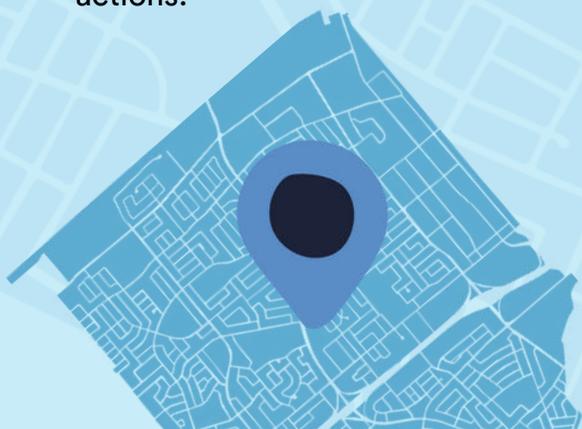
Il est important de souligner la continuité entre les deux événements, le second ayant été conçu en réponse aux recommandations formulées lors du premier :

- **Accroître le financement des organismes qui travaillent auprès des jeunes et des familles et ceux qui œuvrent en prévention de la violence armée ainsi qu'en sécurité urbaine, tout en faisant une meilleure promotion des services existants auprès de la population ;**
- **Rendre les espaces collectifs plus accessibles et plus inclusifs et créer un lieu permanent d'échanges, de services et d'activités (Maison communautaire) ;**
- **Favoriser la construction du tissu social en s'attaquant aux préjugés entre les cultures et entre les générations et miser sur la participation citoyenne en tant que levier d'action ;**
- **Augmenter la présence policière et améliorer les infrastructures urbaines afin de rendre l'espace public plus sécuritaire ;**
- **Favoriser les déplacements actifs et sécuritaires en aménageant un réseau de pistes cyclables et abaisser les limites de vitesse dans les secteurs résidentiels et scolaires.**

Les recommandations issues du premier Forum citoyen reflétaient les besoins exprimés par la population en 2022, mais plusieurs choses ont changé depuis. Pour présenter les retombées de ces recommandations, Concertation Saint-Léonard, en collaboration avec l'arrondissement et le poste de quartier 42 (SPVM), a partagé lors du 2e Forum une présentation ainsi qu'un document imprimé faisant le bilan des actions réalisées depuis cette première édition.

Cette présentation visait à mettre en lumière les initiatives communautaires, institutionnelles et policières déjà en place, tout en démontrant aux participant.es du 2e Forum que leur engagement citoyen peut réellement contribuer à des changements concrets dans leur quartier. Elle rappelait aussi l'importance de poursuivre une participation active aux actions et activités locales, afin d'être soi-même un levier de changement positif dans la communauté.

Le document imprimé distribué lors de l'événement peut aussi être consulté dans la section des annexes du présent rapport. Ce bilan vient souligner la prise en compte de la parole citoyenne et l'engagement des partenaires à lui donner suite au travers de leurs actions.



2.2. TÉMOIGNAGE CITOYEN

Lors des rencontres de planification, la volonté d'avoir un témoignage citoyen a été évoqué parmi ses membres. Les discussions entre les membres du comité soulignaient l'impact positif qu'un témoignage citoyen pourrait avoir auprès des autres citoyen.nes participant à l'événement. Une planification rigoureuse était essentielle pour assurer que le message livré par la citoyenne s'aligne avec les objectifs du Forum citoyen et s'intègre de façon cohérente avec les autres présentations. Le comité organisateur avait conscience des risques que représentaient un témoignage déconnecté du reste du contenu ou s'il véhicule un message démobilisateur pour les autres participant.es de l'événement.

Un grand travail de préparation a été réalisé par le comité organisateur, l'animateur du Forum et la personne qui a témoigné. Ce témoignage d'une citoyenne de Saint-Léonard a permis de mettre en évidence l'impact direct que la violence armée peut avoir sur les jeunes du quartier. De même qu'il a mis en lumière l'expérience vécue par une famille de nouveaux arrivant.es et les enjeux liés à l'intégration à la société, tout en soulignant l'importance de l'engagement citoyen et le rôle que chacun.e peut jouer dans l'amélioration de la qualité de vie du quartier et dans la lutte contre les préjugés. Sans doute le moment le plus émouvant de la journée, ce témoignage était porteur de messages forts sur le rôle des parents et la responsabilité collective pour assurer que toutes les personnes soient accueillies et incluses.

Présenté sous forme de discussion avec l'animateur de la journée, le témoignage a été bien reçu par l'ensemble des personnes participantes. Le courage démontré pour livrer un message si sincère a été aussi très bien perçu par les participant.es. Cette prise de parole citoyenne a permis d'entrer directement dans le vif du sujet de la journée, en y amenant avec une dimension humaine et empathique, laissant les personnes présentes plus disposées à aborder des sujets parfois sensibles – mais toujours importants – sur la sécurité urbaine.



Le panel d'organismes avait pour thématique « L'impact de la mobilisation citoyenne en prévention de la sécurité urbaine ». Pour assurer la pertinence des échanges, les organismes et intervenant.es invité.es ont été sélectionné.es plusieurs mois à l'avance, en collaboration avec le comité organisateur du Forum, composé de citoyen.nes engagé.es. Certains panelistes ont également assisté aux rencontres citoyennes afin d'adapter leur présentation aux préoccupations du public ciblé. De plus, l'équipe de CSL a organisé de multiples rencontres avec les panelistes afin d'harmoniser le contenu du panel avec les objectifs et le déroulement de la journée.

L'objectif du panel était de mettre en lumière les nombreuses ressources communautaires disponibles à Saint-Léonard et à Montréal. Tous les organismes participants jouent un rôle clé dans la prévention de la criminalité et des violences, et leurs représentant.es ont contribué à diffuser un message clé du Forum : la prévention est d'autant plus efficace lorsque les citoyen.nes et résident.es du quartier s'impliquent activement.

Les organismes ont été choisis avec pour objectif d'adresser les multiples facettes liées à la prévention de la délinquance et à l'engagement citoyen. La variété des services offerts par ces organismes visait également à présenter une diversité d'exemples (parfois moins connus) liés aux deux thématiques. Aussi, le comité organisateur du Forum a priorisé des organismes avec différentes échelles d'intervention : locales, régionales et même provinciales. L'expertise des panelistes combinait une connaissance plus théorique ou généraliste de certains facteurs, ainsi qu'une expertise confirmée sur le terrain et une compréhension concrète de la réalité d'une partie de la population léonardoise. Alors que certains avaient un mandat et un public cible plus large, d'autres possédaient une expertise plus pointue sur des publics spécifiques, comme la jeunesse ou les nouveaux.elles arrivant.es.





Le panel réunissait ainsi six professionnel.les issu.es de cinq organismes et institutions, certains étant aussi résident.es du quartier :

- Dolis Villarreal Rodriguez, chargée de projet et intervenante à l'espace parents de l'AIEM (Accueil aux immigrants de l'est de Montréal)
- Annie Barré – Intervenante à la Ligne Renfort
- Marc Scholastique – Intervenant au HUB Social de Saint-Léonard
- Étienne Blais, Ph.D., Titulaire de la Chaire sur la prévention de la violence armée et professeur titulaire à l'École de criminologie de l'Université de Montréal
- François Labonté, Commandant au Poste de quartier 42 – SPVM
- Mourad Meberbeche, Conseiller en développement communautaire au SPVM

Après la présentation des organismes, Jimmy Ung, modérateur de la journée, a invité les panelistes à répondre à la question : « Quel est l'impact de la mobilisation citoyenne sur la prévention en sécurité urbaine ? ». À travers leurs interventions, les expert.es ont mis en avant divers exemples d'initiatives locales et de bons coups de citoyen.nes ayant contribué à l'émergence de nouvelles activités adaptées aux réalités du quartier.

La diversité des intervenant.es a permis d'offrir une perspective élargie sur la participation citoyenne. En plus des organismes communautaires, la Chaire sur la prévention de la violence armée a présenté des données statistiques et des résultats de recherche, tandis que les représentant.es du SPVM ont expliqué comment les initiatives citoyennes s'intègrent aux actions policières et au travail des agents sociocommunautaires. Ils ont également mis en lumière le rôle essentiel de ces agent.es dans les postes de quartier ainsi que l'importance de la police de proximité.

3. ATELIER COLLABORATIF

Quand les professionnel.les d'un même milieu restent entre eux, il arrive que leurs perceptions de la réalité deviennent biaisées ou déconnectées de celles des personnes issues d'autres milieux. Ce phénomène de « bulle » peut survenir dans n'importe quel secteur, peu importe le type de profession. Pour l'éviter, il est essentiel de rester à l'écoute de ce qui se passe ailleurs et de chercher l'information directement auprès des personnes concernées.

Il arrive aussi qu'une personne ait l'impression d'être seule dans ses démarches — pour se loger, inscrire ses enfants à l'école ou naviguer dans la complexité de l'administration — alors qu'il existe de nombreuses ressources, parfois méconnues ou sous-utilisées. Autrement dit, certaines solutions existent déjà : elles ont été pensées, construites, mises en place, mais restent peu visibles pour une grande partie de la population. D'autres solutions restent à inventer, ou encore, elles existent, mais ne sont pas adaptées à tous les publics.

C'est dans cet esprit qu'a eu lieu l'atelier collaboratif du 2e Forum. Ce moment d'échange a permis d'aborder les enjeux de sécurité prioritaires du quartier de manière concrète, autour d'une même table rassemblant des acteur.trices du milieu communautaire, institutionnel et des citoyen.nes de tous âges et origines. L'atelier a été un moment clé pour écouter directement la parole des Léonardois.es, mais aussi pour permettre aux intervenant.es de s'asseoir aux côtés des citoyen.nes et d'échanger avec eux sur leur vision de la sécurité dans le quartier.



Dans un cadre structuré et guidé par des animateurs et animatrices de table, tous.tes les participant.es ont pu s'exprimer librement, tout en intégrant les informations partagées précédemment par les panelistes, le témoignage et les présentations des organismes et institutions. En résumé, les objectifs de ces ateliers étaient :

- Encourager la participation citoyenne ;
- Créer un espace d'échange ;
- Identifier les clés de l'engagement ;
- Trouver des actions concrètes.



Pour arriver à ces objectifs, le format des ateliers a été retravaillé et vulgarisé par le comité organisateur. Chacune des 13 tables comptait un.e animateur.trice et un.e preneur.euse de notes. Les animateur.trices de tables ont été formé.es par l'équipe organisatrice du Forum préalablement, pour les outiller à mieux faciliter les discussions et encourager la participation de toutes les personnes. Les tables avaient entre 8 et 12 personnes, ceux.celles-ci étant réparti.es stratégiquement au moment de l'arrivée pour avoir une distribution équilibrée entre citoyen.nes et acteur.trices du milieu.

Les participant.es disposaient de cartons (22" x 28") ainsi que de post-its pour les soutenir. Le déroulement des ateliers avait 5 étapes clés, commençant par une simple activité brise-glace et un tour de table. À l'étape suivante, les participant.es ont été invité.es à partager les **défis de sécurité urbaine** les plus présents/importants dans le quartier, en les notant sur des post-its ou en s'exprimant verbalement pour que la personne modératrice les note sur le carton. À l'étape suivante, chaque table avait l'occasion de discuter des défis nommés, puis de sélectionner ou voter pour les deux prioritaires dans le quartier.

Ensuite, avant de travailler ensemble sur des solutions aux défis, les participant.es de chaque table ont été invité.es à identifier les **causes** des défis en matière de sécurité. Discuter des causes de chaque défi a poussé les discussions plus loin, ajoutant une couche de complexité et incitant ainsi les participant.es à approfondir davantage chaque enjeu. La dernière étape de l'atelier était dédiée au choix des **solutions et actions, individuelles ou collectives**, pouvant répondre aux deux défis retenus par chaque table. La division entre les deux types de solutions/actions a été faite pour renforcer le rôle de la participation citoyenne et des gestes que chacun.e peut poser au quotidien pour améliorer la collectivité.

Finalement, chaque table a désigné une personne porte-parole pour présenter les résultats de sa table en 1 minute devant l'ensemble des participant.es. Ces résultats sont affichés dans la section suivante du présent rapport. Pour mieux comprendre le fonctionnement des ateliers, le guide d'animation du Forum est disponible dans la section des annexes du document.

DÉFIS	CAUSES	SOLUTIONS/ACTIONS INDIVIDUELLES	SOLUTIONS/ACTIONS COLLECTIVES

4. LES PRINCIPAUX DÉFIS EN SÉCURITÉ URBAINE À SAINT-LÉONARD ET SES CAUSES

À la suite d'un peu plus d'une heure de réflexion en sous-groupes et d'une trentaine de minutes de présentations en plénière, les 13 tables du Forum ont identifié un total de 26 défis liés à la sécurité, ainsi qu'une vaste liste de causes associées et de pistes d'actions, tant individuelles que collectives. Il est important de mentionner que les points soulevés sur le document sont la représentation des opinions des participant.es du 2^e Forum et ne constituent pas l'opinion de Concertation Saint-Léonard.

Après l'écoute des porte-paroles, la transcription du contenu inscrit sur les cartons de chaque table et l'analyse des notes prises par les animateur.trices, l'équipe organisatrice a procédé à un travail de synthèse, essayant de refléter au plus précis les discussions et présentations qui ont eu lieu le jour de l'événement. Les constats, causes et solutions soulevés ont ainsi été regroupés en six grandes thématiques :

- 1 MANQUE DE CONNAISSANCE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES**
- 2 VULNÉRABILITÉ DES JEUNES ET ISOLEMENT DES FAMILLES**
- 3 COMPLEXITÉ EN ASSURER UNE BONNE COHABITATION ET ENGAGER LA PARTICIPATION CITOYENNE**
- 4 AFFAIBLISSEMENT DU SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES LÉONARDOIS.ES**
- 5 ACCÈS À UN LOGEMENT SOCIAL, ABORDABLE ET STABLE**
- 6 SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET COHABITATION DANS LES RUES**

Même si chaque table a formulé ses réflexions de manière unique, certaines préoccupations revenaient d'un groupe à l'autre. Ce travail de regroupement thématique permet donc de rendre compte de la richesse des discussions tout en facilitant la lecture et la compréhension des résultats pour celles et ceux qui n'ont pas pu être présent.es au 2^e Forum citoyen sur la sécurité à Saint-Léonard.



THÉMATIQUE :

MANQUE D'INFORMATION ET DE CONFIANCE ENVERS LES SERVICES

Quatre tables ont souligné un défi lié à une méconnaissance généralisée des services et ressources disponibles à Saint-Léonard, tandis que d'autres l'ont mentionné aux causes liées à d'autres défis. Cette méconnaissance concerne à la fois les résident.es du quartier et, parfois, les intervenant.es. Elle est souvent accompagnée d'un manque de confiance envers les institutions et d'un accès limité à l'information.

Causes identifiées :

MÉFIANCE ENVERS LES INSTITUTIONS ET FIGURES D'AUTORITÉ

Certaines personnes nouvellement arrivées au Canada peuvent associer les institutions d'ici à celles de leur pays d'origine, parfois liées à la corruption ou à la répression. Tout organisme offrant un service gratuit peut être perçu comme une extension de ces institutions et donc, faire l'objet de suspicion. Certaines communautés ont également tendance à régler les problèmes à l'interne, c'est-à-dire « en famille ». À cela s'ajoute une méconnaissance des droits et des préjugés liés à des institutions, comme la DPJ.

MANQUE DE RÉFÉRENCEMENT

Que ce soit du côté des citoyen.nes ou des intervenant.es, il peut y avoir un manque de connaissance sur les ressources existantes et sur la manière d'y référer efficacement. La complexité du système et des lourdeurs bureaucratiques peut devenir une barrière en soi.

COMMUNICATION PEU ACCESSIBLE

Plusieurs obstacles peuvent rendre les services difficiles à repérer ou à comprendre, comme la barrière linguistique (communications seulement en français), l'illettrisme numérique, la faible présence des organismes sur les réseaux sociaux ou l'usage de plateformes qui ne sont pas utilisées par la population.

OFFRE DE SERVICES SOUVENT NON-ADAPTÉE À LA DIVERSITÉ DE LA POPULATION

Certains organismes ou institutions ne tiennent pas toujours compte des différences culturelles ou intergénérationnelles dans leurs approches, leurs espaces ou leurs communications, cela peut rendre plus difficile le processus de création de liens avec des citoyen.nes.

ISOLEMENT SOCIAL ET PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE

Ces facteurs peuvent décourager des personnes vulnérables à aller chercher de l'aide ou à croire qu'elles y ont droit. Il peut aussi y avoir un sentiment de honte ou de découragement en cherchant de l'aide auprès des organismes, institutions ou même auprès d'autres citoyen.nes.

ROULEMENT DE PERSONNEL DANS LES ORGANISMES

Les changements fréquents d'intervenant.es nuisent à la création de liens durables avec les résident.es du quartier. Cela peut aussi entraîner une discontinuité des actions, limitant la portée des services.

2

THÉMATIQUE :

VULNÉRABILITÉ DES JEUNES ET ISOLEMENT DES FAMILLES

Six tables ont exprimé des préoccupations importantes liées à la jeunesse de Saint-Léonard. Les discussions ont mis en lumière une série de défis vécus par les jeunes et leur famille : isolement, manque d'activités adaptées, vulnérabilité au recrutement par les gangs de rue, violence armée, faible participation aux activités existantes, parmi d'autres.

Causes identifiées :

MÉCONNAISSANCE DES RESSOURCES ET COMMUNICATION NON ADAPTÉE AUX JEUNES

Les activités jeunesse sont souvent peu connues par les jeunes eux-mêmes. Les outils de communication utilisés ne rejoignent pas les bonnes plateformes ou ne sont pas attrayants pour ce public. Il a été soulevé que les organismes ont de la difficulté à attirer leur attention ou à promouvoir efficacement leurs services auprès de la jeunesse.

SOUTIEN PARENTAL LIMITÉ ET RÉALITÉS FAMILIALES COMPLEXES

Plusieurs parents manquent de temps, de ressources ou de repères pour accompagner leurs enfants. Ces enjeux sont parfois accentués dans les familles immigrantes, avec des écarts culturels et des défis liés à l'adaptation. Certains parents ressentent aussi de la honte à demander de l'aide, de peur d'être jugés comme de « mauvais parents ».

MANQUE DE RÉACTIVITÉ DES MILIEUX COMMUNAUTAIRES ET INSTITUTIONNELS

Certain.es intervenant.es peuvent adopter une posture attentiste, en se déresponsabilisant face aux problématiques. Ce manque d'initiative peut aussi s'expliquer par l'absence de financement stable pour soutenir les actions de long terme.

OFFRE D'ACTIVITÉS PEU ADAPTÉE ET MANQUE DE SOUTIEN FINANCIER AUX ORGANISMES JEUNESSE

Manque d'infrastructures sportives attrayantes (terrains de soccer, basketball, etc.), disponibilité limitée des espaces pour les jeunes, éloignement géographique des lieux d'activités. Plusieurs tables ont signalé que ces barrières peuvent contribuer à une faible participation aux activités.

BANALISATION DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION (EN LIGNE ET HORS LIGNE)

La montée du cyberharcèlement et de l'intimidation crée un climat de peur difficile à comprendre pour les adultes, qu'ils soient parents ou intervenant.es. Les lois ne sont pas perçues comme assez sévères pour contrer l'intimidation entre adolescent.es.

QUÊTE D'IDENTITÉ ET D'APPARTENANCE SOCIALE

Certain.es jeunes se tournent vers les gangs pour se sentir inclus.es, respecté.es, ou pour affirmer leur valeur. Cela peut découler d'un besoin de reconnaissance, de vengeance face à des préjugés vécus, ou encore d'un désir de repousser leurs limites auprès de ses pair.es.



3

THÉMATIQUE :

COMPLEXITÉ À ASSURER UNE BONNE COHABITATION ET ENGAGER LA PARTICIPATION CITOYENNE

Six tables ont signalé de la difficulté à renforcer le vivre-ensemble et l'engagement des citoyen.nes dans la vie de quartier. Les participant.es ont mis en lumière un manque de sentiment d'appartenance, des barrières à la participation et des tensions liées à la cohabitation entre différentes communautés. Le besoin de créer des espaces de dialogue, d'inclusion et de mobilisation a été souligné à plusieurs reprises.

Causes identifiées :

VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE

Nombreuses personnes immigrantes ont une grande difficulté à faire reconnaître leurs diplômes, ce qui limite leur accès à l'emploi. Cela peut créer une vulnérabilité au sein de leurs familles. Cette situation complique aussi la participation aux activités citoyennes, notamment à cause de l'absence de transport abordable ou de moyens pour se rendre disponible à l'heure d'événements et/ou d'activités.

ESPACES NON ADAPTÉS À LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Il y a un manque d'espaces accessibles et dédiés aux activités citoyennes. Les infrastructures existantes (comme les pavillons de parc) ne sont pas toujours conçues pour répondre aux besoins culturels des nouvelles populations, ni facilement accessibles à celles et ceux qui ne sont pas déjà bien établis dans le quartier (difficulté à savoir où et comment réserver un espace).

MANQUE DE RETOMBÉES VISIBLES DE LA PARTICIPATION

Certain.es participant.es ont exprimé un sentiment d'inefficacité, l'impression que « rien ne change », même après s'être engagé.es. Le manque de suivi, les lourdeurs bureaucratiques et l'inertie perçue des institutions peuvent décourager la participation.

MANQUE DE TEMPS ET DE DISPONIBILITÉ

Les horaires de travail chargés, les responsabilités familiales et les contraintes du quotidien limitent les possibilités de s'impliquer, en particulier pour les personnes en situation de précarité.

PROBLÈMES DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

Il existe une méconnaissance des formes d'implication possibles, prononcée par des barrières linguistiques ou numériques. Les tables ont souligné que l'information circule mal, et que les canaux utilisés ne rejoignent pas toutes les populations.

CRAINTE DU JUGEMENT ET SENTIMENT D'EXCLUSION

Les personnes nouvellement arrivées, les personnes racisées, les personnes de la diversité sexuelle ou issues d'autres groupes marginalisés peuvent ressentir une forte insécurité identitaire, ce qui limite leur envie ou leur capacité de s'engager.

MANQUE DE RESSOURCES POUR SOUTENIR L'ENGAGEMENT CITOYEN

Certaines formes d'encouragement à la participation (comme la distribution de repas ou de cartes-cadeaux) peuvent favoriser l'implication, mais les organismes ne disposent pas toujours des fonds nécessaires pour offrir ces incitatifs.

4

THÉMATIQUE :

AFFAIBLISSEMENT DU SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES LÉONARDOIS.ES

Les discussions de cinq tables ont mis en lumière plusieurs préoccupations concernant la sécurité dans les espaces publics, l'enclavement physique du territoire, ainsi que la banalisation de la violence. Une attention particulière a également été portée sur la manière d'améliorer la sécurité tant à domicile qu'à l'extérieur, ainsi que sur la médiatisation des événements violents.

Causes identifiées :

AMÉNAGEMENT DU QUARTIER ET DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES NON ADAPTÉS À LA RÉALITÉ DES RÉSIDENT.ES

Plusieurs facteurs ont été nommés, comme le manque d'éclairage dans les parcs, la présence de fréquentations jugées problématiques, le déneigement insuffisant et un design urbain trop ancien. La lourdeur administrative en lien avec les demandes d'aménagement du territoire a aussi été mentionnée.

MÉCONNAISSANCE DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX ET FAIBLE VISIBILITÉ DES INTERVENANT.ES, DES POLICIER.ÈRES ET DES AGENT.ES DE SÉCURITÉ

Ce manque d'information et de présence peut renforcer l'insécurité, car les citoyen.nes ne savent pas vers qui se tourner ni comment les lois peuvent les protéger. D'autres éléments, comme l'achalandage dans les parcs en été, contribuent aussi à fragiliser le sentiment de sécurité.

CROISSANCE DE L'USAGE DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DIFFICULTÉ D'ENCADRER LES CONTENUS

Le manque d'éducation numérique génère une utilisation désordonnée des plateformes, laissant place à des mauvaises influences. Cette réalité, combinée à une exposition constante à des contenus violents, alimente la banalisation de la violence, surtout chez les jeunes.

MANQUE D'ACCÈS À UN LOGEMENT ABORDABLE

Ce problème croissant à Montréal et dans d'autres grandes villes marginalise de plus en plus de familles, augmentant leur vulnérabilité. La peur de perdre son logement affecte directement le sentiment de sécurité de la population.

MÉDIATISATION DISPROPORTIONNÉE DES ACTES VIOLENTS

Les médias accordent une grande place aux faits divers et à la criminalité, ce qui peut exagérer la perception de l'insécurité dans le quartier, même lorsque les données objectives ne confirment pas cette impression.

5

THÉMATIQUE : ACCÈS À UN LOGEMENT SOCIAL, ABORDABLE ET STABLE

Une table a discuté en profondeur des enjeux liés à l'accès à un logement de qualité, stable et abordable, tandis que d'autres l'ont mentionnée en tant que cause à d'autres défis. Les participant.es ont mis en lumière les nombreux obstacles auxquels font face les résident.es du quartier, notamment les personnes nouvellement arrivées, les familles à faible revenu et les locataires vivant dans des logements en mauvais état.

Causes identifiées :

VULNÉRABILITÉ DES LOCATAIRES

Les protections existantes sont jugées insuffisantes, particulièrement pour les familles nouvellement arrivées. La non-reconnaissance des références et diplômes étrangers complique l'accès à un logement, notamment pour les personnes issues de certains pays spécifiques.

OBSTACLES À LA MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE

Il est souvent difficile de changer de logement en raison de la lourdeur des démarches administratives, du manque de documents requis pour les enquêtes de crédit ou encore de l'état insalubre de certains logements, ce qui affecte directement la santé et le sentiment de sécurité des occupant.es.

CRISE DU LOGEMENT ET SOUS-FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL

La hausse des loyers, la rareté des logements abordables et le manque d'investissement dans les différents types de logements sociaux (coopératives d'habitation, organismes sans-but lucratives, etc.)



THÉMATIQUE : SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET COHABITATION DANS LES RUES

Trois tables ont échangé sur les enjeux liés à la sécurité routière et à la cohabitation entre les différents modes de transport dans l'arrondissement. Les discussions ont mis en évidence les dangers liés à la circulation automobile, les lacunes dans les infrastructures destinées au transport actif, ainsi que les besoins d'amélioration du code de la route et de sa mise en application.

Causes identifiées :

MANQUE DE MESURES D'ATTÉNUATION DE LA VITESSE ET DE SANCTIONS DISSUASIVES

Le non-respect de la limite de vitesse et l'utilisation du cellulaire au volant sont des comportements fréquents. Le manque de surveillance et de sanctions contribue à une conduite imprudente de la part de certain.es conducteur.trices.

MÉCONNAISSANCE DU CODE DE LA ROUTE ET SIGNALISATION INADÉQUATE

L'absence de panneaux clairs ou d'information facilement accessible alimente une conduite non sécuritaire et rend les règles floues pour plusieurs usager.ères.

TRANSPORT ACTIF PEU DÉVELOPPÉ

L'offre limitée en pistes cyclables protégées ou en voies piétonnes incite les résident.es à privilégier l'auto, perçue comme plus rapide et pratique que les autres options de mobilité.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE CENTRÉ SUR L'AUTOMOBILE

L'arrondissement est structuré autour de grandes artères à forte circulation, ce qui rend les déplacements à pied ou à vélo plus risqués. Le partage de la voie publique est pensé uniquement aux voitures et souvent défavorable aux modes de transport actifs.

TRANSPORT EN COMMUN PEU ACCESSIBLE ET MAL ADAPTÉ

L'absence d'une accessibilité universelle dans les transports en commun (notamment pour les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, ou celles ayant de jeunes enfants) contraint plusieurs citoyen.nes à se déplacer en voiture, malgré les désavantages que cela comporte.



5. LES RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANT.ES À TOUS.TES LES CITOYEN.NES DE SAINT-LÉONARD

Les participant.es du 2^e Forum sur la sécurité urbaine à Saint-Léonard ont été invité.es à formuler des solutions pour répondre aux défis en matière de sécurité urbaine. Ces propositions, regroupées en deux catégories — individuelles et collectives — ont été retravaillées afin d'être présentées dans le présent document sous forme de recommandations. L'exercice a permis de mettre l'accent sur ce que chacun.e peut faire, à titre citoyen.ne ou de collectivité, pour améliorer la sécurité dans le quartier. Voici les recommandations formulées à l'intention des citoyen.nes de Saint-Léonard :

1

En tant que résident.e du quartier, il est recommandé de se renseigner sur les ressources locales et de partager avec son voisinage les ressources communautaires disponibles à Saint-Léonard, ainsi que l'information sur les activités et les services offerts.

2

Les parents sont encouragé.es à consacrer du temps à soutenir leurs jeunes, à les accompagner dans la découverte de leurs passions et à favoriser leur participation aux activités positives offertes dans la communauté. Pour ceux et celles qui rencontrent des défis à s'impliquer davantage, il est recommandé de se tourner vers les ressources scolaires et communautaires, qui peuvent offrir du soutien et des solutions adaptées.

3

Les Léonardois.es sont invité.es à s'impliquer dans les organismes jeunesse et à soutenir les espaces qui leur sont dédiés. Les participant.es soulignent également l'importance d'adapter les interventions scolaires aux réalités des réseaux sociaux et de renforcer la présence adulte dans les environnements numériques.

4

Les résident.es de Saint-Léonard sont encouragé.es à participer aux rencontres du conseil d'arrondissement afin de faire entendre leurs préoccupations et propositions. Le dialogue avec les autorités, la connaissance des ressources locales et la capacité à orienter les gens vers ces ressources sont considérés comme des éléments essentiels à tous.tes les citoyen.nes.

5

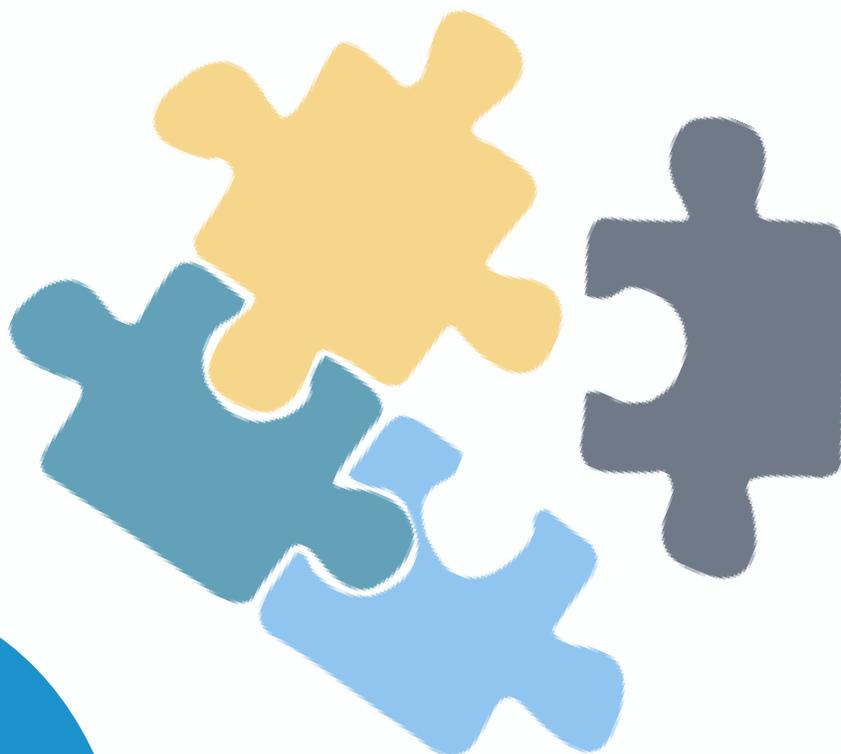
Il est recommandé aux résident.es de signaler aux autorités tout incident ou information pertinente, afin de favoriser la prévention, le suivi des situations et l'amélioration du sentiment de sécurité dans le quartier.

6

Les parents sont encouragé.es à explorer les ressources et les outils disponibles pour renforcer leur contrôle parental sur les réseaux sociaux, tout en sensibilisant les jeunes aux risques liés à l'usage du numérique.

7

Les participant.es du 2e Forum recommandent de privilégier les modes de transport actif et de sensibiliser les enfants dès le jeune âge à la marche et au vélo. Ils.elles suggèrent aussi de promouvoir l'entraide et la courtoisie sur la voie publique, d'informer ses proches sur le code de la route et de signaler aux autorités les besoins d'aménagement (passages piétons, feux, ralentisseurs, etc.) pour améliorer la sécurité de tous.tes.



6. LES RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANT.ES AUX ÉLU.ES DU QUARTIER, AUX INSTITUTIONS ET AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Ces recommandations ont été conçues par plus de 130 participant.es du 2^e Forum citoyen sur la sécurité à Saint-Léonard et elles sont destinées aux élu.es, institutions et organismes communautaires du quartier. Les recommandations citoyennes ont été réfléchies dans le but d'améliorer la sécurité de Saint-Léonard, tout en renforçant le pouvoir d'agir de chaque citoyen.nes. Voici les recommandations :

1

Améliorer l'accès et la visibilité des ressources locales par une grande campagne de promotion des services, investir dans un portail multilingue et facile d'accès regroupant les ressources disponibles, et privilégier des approches de proximité pour mieux faire connaître ces services et les rendre accessibles à tous.tes

2

Développer des programmations d'activités et d'ateliers répondant aux besoins réels des Léonardois.es et reflétant la diversité de la population, tout en mettant en place des moyens concrets pour favoriser la participation, tel que le recommandent les participant.es du Forum.

3

Soutenir la prévention de la violence et des crimes, ainsi que l'accompagnement des jeunes, en développant des espaces et cyberspaces sécurisés, en renforçant la présence d'intervenant.es et en bonifiant le financement des activités communautaires de prévention.

4

Favoriser la mobilisation citoyenne et la cohésion sociale en soutenant et en finançant davantage les initiatives citoyennes, en encourageant le dialogue interculturel et intergénérationnel, et en mettant en valeur les réussites citoyennes ainsi que l'implication des comités citoyens pour renforcer le tissu social.

5

Sécuriser les espaces publics et améliorer l'aménagement urbain en investissant dans les parcs et lieux de rencontre pour favoriser une meilleure cohabitation, en optimisant l'éclairage, l'entretien et le déneigement, et en renforçant la présence des intervenant.es et agent.es de police afin d'accroître la proximité avec la population.

6

Investir en logement social afin de développer davantage de logements abordables, incluant des coopératives d'habitation, et renforcer l'accompagnement des locataires en les informant mieux sur leurs droits et les ressources disponibles afin de réduire les écarts de pauvreté.

7

Renforcer le lien entre les familles, l'école et la communauté en augmentant les investissements pour les agent.es École-famille-communauté (EFC), en développant des espaces d'écoute pour les parents (ateliers, forums, programmes, etc.), et en adaptant les services aux différentes réalités familiales.

8

Favoriser les déplacements sécuritaires dans le quartier en améliorant la mobilité et la sécurité routière : bonifier la signalisation, rendre le transport en commun plus accessible, sécuriser les infrastructures de mobilité active et organiser des campagnes de sensibilisation pour encourager une meilleure cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes.



7. CONCLUSION

La deuxième édition du Forum citoyen sur la sécurité à Saint-Léonard a démontré une fois de plus l'importance d'un espace où les citoyen.nes peuvent exprimer leurs préoccupations, s'informer et se mobiliser collectivement pour améliorer la sécurité de leur quartier. Grâce à la collaboration entre les résident.es, les organismes communautaires et les institutions, cet événement a permis de renforcer les liens entre les acteur.trices du milieu et de mettre en lumière des pistes d'action concrètes pour prévenir la violence et accroître le sentiment de sécurité.

Les retombées immédiates du Forum sont encourageantes : grâce à un outil d'autoévaluation distribué au début et à la fin de l'événement, nous avons constaté une hausse marquée du sentiment de pouvoir d'agir des participant.es. En effet, la moyenne est passée de 6/10 à 8/10, soit une amélioration d'environ 32 % parmi les 42 réponses recueillies. Ce résultat confirme l'importance d'offrir des espaces d'écoute, de dialogue et de mobilisation.

Ce Forum a également confirmé un élément essentiel : la mobilisation citoyenne est une clé incontournable pour bâtir un milieu de vie sécuritaire et inclusif. En donnant la parole aux résident.es et en valorisant leur engagement, on outille la communauté pour qu'elle puisse jouer un rôle actif dans la prévention et le mieux-être collectif.

Toutefois, il ne faut pas oublier : cet événement ne marque pas une fin, mais bien un point de départ. Les idées et recommandations formulées lors de cette journée doivent être prises au sérieux et nourrir la réflexion et les actions à venir. Les preneur.euses de décision, tant du milieu communautaire qu'institutionnel, ont la responsabilité de s'appuyer sur ces voix citoyennes pour orienter leurs priorités, adapter leurs approches et bâtir des solutions durables qui répondent réellement aux besoins du quartier.

Concertation Saint-Léonard et ses partenaires continueront à travailler pour proposer des initiatives avec des citoyen.nes au cœur de celles-ci, afin de donner suite aux préoccupations exprimées et de soutenir les actions qui favoriseront un Saint-Léonard plus sécuritaire, inclusif et solidaire pour toutes et tous.



2e édition - Forum citoyen sur la sécurité à Saint-Léonard

Samedi 22 février 2025, de 9h30 à 13h

Bibliothèque de Saint-Léonard

La 2ème édition du Forum citoyen se déroule comme suit :

Accueil des participant.es dès 9h

9H30 – Mot d’ouverture du Forum citoyen

9H40 – Présentation de la mise en contexte

- Présentation du rôle d’une Table de quartier - CSL
- Objectifs du Forum citoyen - CSL

10H – Présentation des recommandations du 1er Forum citoyen et des retombées

- Retour sur les recommandations du Forum citoyen de 2022
- Les retombées : interventions réalisées sur le territoire

10H20 – Présentation de l’Équipe mobile de médiation et d’intervention sociale (EMMIS)

10H25 – Témoignage citoyen

10H40 – Panel : “L’impact de la mobilisation citoyenne en prévention de la sécurité urbaine”

11H40 – Atelier de réflexion

12H45 – Mot de la fin et engagement collectif

Dès 13h : Le Forum est suivi d’un dîner collectif et réseautage avec les organismes communautaires.

IMPORTANT : Le parent dont l’enfant est au service de garde du Forum doit aller le chercher avant 13h15.

ANNEXE 2 • AFFICHES ET CARTES POSTALES DE PROMOTION

2ÈME ÉDITION

FORUM CITOYEN SUR LA SÉCURITÉ À SAINT-LÉONARD

**Agissons ensemble
pour notre quartier**

**LES ENJEUX DE SÉCURITÉ
DANS VOTRE QUARTIER
VOUS PRÉOCCUPENT?**

Samedi 22 février 2025

9h30 à 13h30

Bibliothèque de Saint-Léonard
Salle 1 (8420, Boulevard Lacordaire,
Saint-Léonard)

Café, collations et dîner **offerts** !
Service de garderie **gratuit** pour les
4 à 13 ans (inscription obligatoire)

CONCERTATION
Saint-Léonard
www.concertationstleonard.com

Venez partager votre réalité, vos
besoins et vos aspirations pour
contribuer à un Saint-Léonard convivial
et sécuritaire pour tou.tes !

LORS DU FORUM, VOUS AUREZ L'OCCASION DE :

- Partager vos préoccupations sur les enjeux de sécurité à Saint-Léonard ;
- Échanger collectivement sur les façons dont nous pouvons jouer un rôle actif dans la prévention et la réduction de la violence ;
- Découvrir les ressources communautaires disponibles à Saint-Léonard et à Montréal.

INSCRIVEZ-VOUS
Avec le code QR ou appelez
(514) 323-1417

POUR PLUS D'INFORMATIONS
prevention@concertationstleonard.com

2ÈME ÉDITION

FORUM CITOYEN

SUR LA **SÉCURITÉ**

À SAINT-LÉONARD

Agissons ensemble pour notre quartier

Samedi 22 février 2025

9h30 à 13h30

Bibliothèque de Saint-Léonard
Salle 1 (8420, Boulevard Lacordaire)

Les enjeux de sécurité dans votre quartier vous préoccupent?

INSCRIVEZ-VOUS
avec le code QR ou appelez
(514) 323-1417

Pour plus d'informations
prevention@concertationstleonard.com

Café, collations et dîner offerts!

Service de garderie gratuit pour les 4 à 13 ans (inscription obligatoire)

VENEZ PARTAGER
votre réalité, vos besoins et vos aspirations pour contribuer à un Saint-Léonard convivial et sécuritaire pour tou.tes!

CONCERTATION Saint-Léonard
www.concertationstleonard.com

Soutenu par
Saint-Léonard
Montréal

Recommandations du premier Forum citoyen sur la Sécurité Urbaine : **« Vivre dans un Saint-Léonard plus sûr et sécuritaire : une affaire commune »** *qui s'est déroulé le 7 mai 2022*

Ce document synthèse met en lumière les initiatives et actions concrètes déployées en réponse aux cinq recommandations des citoyen.nes ayant participé aux ateliers du 1er Forum sur la sécurité à Saint-Léonard en 2022.

1. Recommandation : Accroître le financement des organismes qui travaillent auprès des jeunes et des familles, ainsi que ceux qui œuvrent en prévention de la violence armée et sécurité urbaine, tout en améliorant la promotion des services existants auprès de la population.

Depuis 2022, les organismes de l'arrondissement ont reçu de nouvelles sources de financement pour accroître, adapter et améliorer leurs offres de services. Leur travail en concertation mise sur une approche concertée avec la population et les institutions, tout en favorisant le sentiment de sécurité des résident.es du quartier.

- Depuis 2023, le quartier reçoit le financement "Animation, jeunesse, actions à Saint-Léonard" du ministère de la Sécurité publique du gouvernement provincial. Ce financement permet aux organismes communautaires à développer des initiatives de prévention de la délinquance chez les jeunes :
 - i. 2023 : 90 328 \$
 - ii. 2024 : 485 023 \$
 - iii. 2025 : 484 500 \$ vont être investis
- Le « Programme de prévention de la délinquance par les sports, les arts et la culture » (PPDSAC) du ministère de la Sécurité publique provinciale vise à offrir des activités de prévention aux jeunes en situation de vulnérabilité (12-18 ans). Entre 2024 et 2026, un total de 300 000 \$ vont être investis dans 9 projets différents.
- Déploiement du Programme Prévention Montréal (PPM). Ce programme vise à mettre en place des actions structurantes afin d'améliorer la qualité de vie et la sécurité des enfants, des jeunes et de leurs familles, tout en renforçant leur participation citoyenne et leur implication dans des activités à Saint-Léonard :



- En 2023, le programme a financé 31 initiatives communautaires pour un total de 492 471 \$;
- En 2024, un montant de 814 249 \$ a été réparti sur 9 initiatives communautaires;
- Pour 2025, un montant de 974 580 \$ est prévu.

Parmi les initiatives financées, on retrouve une diversité de projets axés sur la prévention par le sport, l'intervention et les suivis psychosociaux, ainsi qu'au développement d'un milieu communautaire en mesure de répondre aux besoins de la population, notamment en matière de cyberintimidation, cyberviolence, de violences sexuelles, de trajectoire de la délinquance, etc.

Afin de mieux promouvoir les services existants auprès de la population, plusieurs initiatives communautaires ont vu le jour :

- **Création de l'agenda communautaire** sur le site de Concertation Saint-Léonard où l'on retrouve toute les activités des organismes communautaires du quartier en un seul lieu ;
- **Distribution du Bottin des ressources de Saint-Léonard** visant à offrir à la population un répertoire actualisé des services et organismes disponibles pour mieux répondre à leurs besoins ;
- **Création du dépliant "Mes ressources en poche"**: une version résumée des ressources du quartier et de certaines ressources montréalaises pour soutenir les citoyen.nes, organisée autour de 11 thématiques prioritaires ;
- **Bottins des ressources jeunesse de Saint-Léonard** : un outil conçu pour aider les jeunes à accéder facilement aux services et organismes qui répondent à leurs besoins en matière d'éducation, d'emploi, de loisirs et de soutien ;
- Depuis 2021, 15 "rues aux citoyens" ont été mises en place pour permettre aux policier.ères, membres du communautaire et des institutions de se rapprocher et rassurer la population après des événements tragiques dans le quartier.

2. **Recommandation : Rendre les espaces collectifs plus accessibles et plus inclusifs, et créer un lieu permanent d'échanges, de services et d'activités (Maison communautaire).**

- Financement permettant l'utilisation des espaces culturels et sportifs du Centre Leonardo da Vinci pour les activités jeunesse, dont le Gymnase Rubino, Théâtre Amélia et Lino Saputo, la salle de danse, la cuisine et une salle administrative ;
- Pavillon Wilfrid-Bastien : abritant les bureaux du PDQ 42, de 5 organismes communautaires et des espaces utilisés par plusieurs autres organismes, dont 2 distributions alimentaires différentes, ce pavillon est un lieu d'échanges et de rencontres entre citoyen.nes et travailleur.euses du milieu. Il incarne un exemple de cohabitation sociale, où les services offerts par ces organismes se concertent pour renforcer le tissu social et la sécurité urbaine ;



- Le maintien de l'aménagement de l'Espace citoyen de Saint-Léonard situé près du Pavillon Wilfrid-Bastien ;
- Lancement en 2024 de la Bibliothèque communautaire : environ 50% de la superficie de la Bibliothèque de Saint-Léonard a été aménagée pour offrir des espaces partagés ;
- Déploiement de la Léo-Van (caravane jeunesse) en 2023 : L'acquisition de la caravane a permis d'offrir une variété d'activités populaires et émergentes auprès des jeunes pour leur faire découvrir de nouvelles technologies ;
- Maintien de la Zone 16-30 : un espace adapté à la réalité des jeunes. Ce projet favorise l'accès aux jeunes à une offre variée de services tout en œuvrant à faire la promotion de saines habitudes de vie ainsi que le développement d'habiletés sociales et de compétences professionnelles.

3. Recommandation : Renforcer le tissu social en luttant contre les préjugés entre les cultures et les générations, et en misant sur la participation citoyenne en tant que levier d'action

- Les projets et actions priorités par le financement de Prévention Montréal (PPM) renforcent aussi la participation citoyenne et le pouvoir d'agir ;
- Création, consolidation et maintien de multiples comités dans le quartier tels que le Comité cohabitation et sécurité urbaine (CCSU), Comité stratégique en sécurité urbaine, Comité interculturel, Table des aîné.es en action (TCAA), Collectif jeunesse, Comité intervenant.es, Comité citoyen de Saint-Léonard et le Sous-comité itinérance, parmi d'autres. Le montant investi dans ces comités permet de renforcer un milieu communautaire connecté et prêt à travailler pour l'ensemble des léonardois.es ;
- Des activités intergénérationnelles, comme la brigade de déneigement de la Maison de Jeunes, offrent des services tout en favorisant des échanges entre les différentes générations ;
- Des activités animées dans les parcs de l'arrondissement. La présence d'intervenant.es du milieu offre un levier pour faciliter la cohabitation entre les citoyen.nes de toutes les origines et âges ;
- Un portrait sur la sécurité à Saint-Léonard a été élaboré afin de comprendre les enjeux et besoins des léonardois.es.

4. Recommandation : Augmenter la présence policière et améliorer les infrastructures urbaines afin de rendre l'espace public plus sécuritaire

- Le PDQ 42 a augmenté ses effectifs en 2024 grâce à l'addition de deux nouvelles.elles patrouilleur.euses à pied dans leur équipe. Ceux-ci offrent aussi un service de proximité à la population, en créant un lien de confiance avec les citoyen.nes et en assurant un plus grand sentiment de sécurité grâce à leur accessibilité et visibilité. Tel



que les agent.es sociocommunautaires, les patrouilleur.euses à pied participent aux tables de concertation avec d'autres organismes et institutions de leur territoire ;

- Ajout d'une troisième agente sociocommunautaire au PDQ 42, assurant ainsi une plus grande proximité avec la jeunesse du quartier. Leur travail est fait en étroite collaboration avec les organismes communautaires. Pour assurer un lien de confiance avec la population et agir en prévention des violences, ces agentes sont attitrées à de multiples dossiers, comme la jeunesse, la santé mentale et les personnes âgées ;
- Implémentation du MAP (Module d'action par projet). Ce service de police spécialisé travaille en étroite collaboration avec les enquêteur.euses et forme des policier.ères en interventions spécialisées, en accord avec des enjeux spécifiques, comme le vol de voitures et le recrutement des gangs de rue ;
- Cellules de crise : l'arrondissement de Saint-Léonard, la police et les organismes communautaires participent activement à des cellules de crise lors d'événements tragiques impliquant la population afin d'adapter les orientations et les actions pour prévenir ces incidents à long terme ;
- L'éclairage du Parc Giuseppe-Garibaldi a été changé afin de rendre des espaces plus éclairés et accentuer le sentiment de sécurité de la population. L'éclairage du Domaine Chartier a aussi été amélioré avec cet objectif ;
- Projet ÉMMIS : à partir de 2025, une équipe d'agent.es de sécurité sera implantée à Saint-Léonard pour patrouiller le territoire et travailler sur des enjeux de cohabitation ;
- L'arrondissement, avec l'aide du PDQ 42, a rédigé un nouveau règlement municipal autorisant les policier.ères à donner des contraventions pouvant aller jusqu'à 2000 \$ pour le non-respect des règlements municipaux sur le domaine public. L'affichage de cette mesure a certainement découragé de potentiels actes de vandalisme ; ce qui a réduit le nombre d'événements sur le territoire comparativement à 2022 et 2023. En effet, une diminution de 21% a été observée en 2024.

5. Recommandation : Favoriser les déplacements actifs et sécuritaires en aménageant un réseau de pistes cyclables et abaisser les limites de vitesse dans les secteurs résidentiels et scolaires

Initiatives mises en place par l'arrondissement depuis 2022 :

- Réduction des vitesses et sécurité accrue : Adoption d'un plan de gestion de la circulation incluant des limites de vitesse réduites ainsi que l'installation de bollards pour ralentir les automobilistes et mieux protéger les piétons;
- Sécurité autour des écoles : depuis 2023, 25 nouvelles saillies de trottoirs ont été aménagées pour protéger les élèves, dont 16 près de l'école Laurier-Macdonald et 10 près de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry;
- Mobilité durable : Extension du réseau de BIXI, totalisant 11 bornes.



- L'Arrondissement de Saint-Léonard a publié une "Planification stratégique en sécurité urbaine (PSSU)", en partenariat avec le milieu communautaire et le SPVM. Développée par l'arrondissement sur trois ans (2024 à 2026), cette planification permet de donner une orientation stratégique en sécurité urbaine dans le quartier pour tous.tes.

Finalement, CSL a publié le *Rapport d'enquête sur le sentiment de sécurité, la victimisation et le cadre de vie à Saint-Léonard 2022 : état de la perception citoyenne de la sécurité durant la pandémie de Covid-19*. Dans ce rapport, les préoccupations en matière de sécurité routière sont plus détaillées par la population, représentée par plus de 500 réponses.

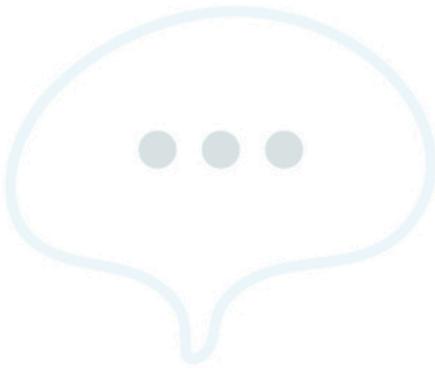
2ÈME ÉDITION

FORUM CITOYEN
SUR LA **SÉCURITÉ**
À SAINT-LÉONARD

Agissons ensemble
pour notre quartier

3

CE QUE J'AI APPRIS :



CE QUE J'AI APPRÉCIÉ DE LA PRÉSENTATION :



MES QUESTIONS :



MES IDÉES POUR UN QUARTIER SÉCURITAIRE :



COMMENT JE VEUX M'IMPLIQUER DANS MON QUARTIER :





Guide d'animation

Nom de l'animateur.trice	# de la table

Les objectifs de l'atelier

Cet atelier est le moment clé pour renforcer le pouvoir d'agir des citoyen.nes après le témoignage et le panel :

- **Encourager la participation citoyenne** : Montrer que chaque personne peut contribuer à la sécurité du quartier ;
- **Créer un espace d'échange** : Permettre aux citoyen.nes de partager leurs idées et préoccupations ;
- **Identifier les clés de l'engagement** : Mettre en avant ce qui facilite la participation citoyenne ;
- **Trouver des actions concrètes** : Réfléchir ensemble à des actions réalisables pour améliorer la sécurité.

Encourager les participant.es à mettre leur expertise à contribution, à mettre leurs idées au jeu, même si elles sont ambitieuses!! Rappel : [Le.la citoyen.ne est l'expert.e de son quartier!](#)

📌 Rappel : Les notes sont essentielles !

- L'animateur.trice (et co-animateur.trice, si présent.e) doit prendre des notes;
- Les participant.es peuvent aussi noter leurs idées et les partager.



Le rôle de l'animateur.trice

- Guider la discussion et encourager la participation de tous.tes ;
- Respecter le temps ;
- Distribuer le temps de parole de manière équitable ;
- S'assurer que le groupe choisit un porte-parole pour la plénière ;
- Prendre des notes sur les échanges et les actions proposées ;
- Collecter les feuilles des participant.es et des notes à la fin et les remettre à l'équipe organisatrice (Mateo, Jimmy ou une personne de CSL).

Conseils pratiques :

- Créez un climat de confiance : espace bienveillant et sans jugement ;
- S'assurer que tout le monde peut s'exprimer sans être coupé ;
- Porter attention aux tours de parole pour que tous.tes puissent s'exprimer ;
- Essayer de faire participer tout le monde, mais sans insister ;
- Prendre des notes pour compléter au besoin ;
- Simplifiez le langage et évitez le jargon trop spécifique de votre milieu.

Vulgariser, utiliser les sous-questions proposées, sans trop donner d'exemples pour ne pas orienter les discussions.



Déroulement de l'atelier

1. BRISE-GLACE ET CONSIGNES (5 MINUTES)

- Présentez-vous et faites un tour de table (inviter les personnes à mentionner leur nom et s'ils.elles sont ici aujourd'hui en tant que citoyen.ne ou représentant.e d'un organisme/institution).
- Rappelez les règles : respect, non jugement, écoute, libre parole.
- Pour démarrer la discussion, poser une question brise-glace :

Pourquoi êtes-vous ici aujourd'hui?

NOTES DE LA DISCUSSION :



2. LES DÉFIS EN SÉCURITÉ URBAINE À SAINT-LÉONARD (10 MINUTES)

Inviter les participant.es à partager ce qui, selon elles/eux, peut provoquer un sentiment d'insécurité dans le quartier (Sur le post-it ou à l'oral)

Si c'est à l'oral, assurez-vous que le.la preneur.euse de notes les retranscrits sur la pancarte

Si vous devez identifier un défi en sécurité urbaine le plus important en ce moment dans le quartier...

- Quels sont, selon vous, les défis en sécurité les plus importants en ce moment dans le quartier ?
- Quel enjeu de sécurité vous interpelle particulièrement ?
- Quels éléments contribuent à l'insécurité dans le quartier ?

À la fin de l'atelier, l'animateur.trice de table doit passer en revue l'ensemble des défis affichés sur la pancarte et demander au groupe s'il en manque un. Il doit également s'assurer que tous les défis identifiés ont bien été écrits et sont visibles sur la pancarte avant de procéder à l'étape suivante.

NOTES DE LA DISCUSSION :



3. SÉLECTIONNER DEUX DÉFIS PRIORITAIRES (2 minutes)

Après la mise en commun des défis sur la pancarte, chaque participant.e reçoit deux autocollants (les petits ronds de couleur).

L'animateur.trice de table précise que chaque participant.e, à sa table, doit choisir **deux défis prioritaires** et **placer ses autocollants à côté des défis** qu'il ou elle juge les plus importants. Il faut préciser aux participant.es qu'il.elle ne peut pas mettre ses deux collants au même endroit.

Animateur.trice doit mentionner à sa Table : *Vous disposez de 2 minutes pour faire votre choix. Cette sélection permettra d'identifier les défis les plus populaires grâce à un vote collectif.*

Une fois que tous.tes les participant.es ont sélectionné deux défis prioritaires, l'animateur.trice comptabilise les collants et annonce les deux défis les plus populaires, qui seront approfondis dans le prochain point.

NOTES DE LA DISCUSSION :



4. IDENTIFICATION DES CAUSES DU DÉFI (10 MINUTES)

Écrivez les deux défis sélectionnés dans la pancarte suivante sur votre table ↓

DÉFIS	CAUSES	SOLUTIONS/ ACTIONS INDIVIDUELLES	SOLUTIONS/ ACTIONS COLLECTIVES
DÉFI 1			
DÉFI 2			

Afin de mieux comprendre les deux défis et d'élaborer des solutions/actions adaptées, les participant.es doivent prendre un moment pour réfléchir aux **causes** sous-jacentes du défis et proposer des solutions/actions répondant au défi.

Rappelez les deux défis sélectionnés et assurez-vous de les avoir inscrits sur la pancarte.

Voici des questions pour mener à la réflexion individuelle et collective des participant.es autour de la table afin d'identifier les causes du défi :

- *Quelles sont les origines du problème ?*
- *Selon vous, pourquoi cette problématique est-elle présente à Saint-Léonard?*
- *Quels facteurs contribuent à son existence ou à son aggravation ?*
- *Quels événements récents ont pu influencer le climat de sécurité à Saint-Léonard ?*

NOTES DE LA DISCUSSION :



5. SOLUTIONS/ ACTIONS RAPPEL

Les solutions/actions citoyennes et collectives doivent placer le.la citoyen.ne au cœur de la solution, en favorisant son engagement actif et sa participation aux initiatives (**15 minutes**).

Rappeler que la sécurité est l'affaire de tous.tes

Encouragez des idées variées :

- ✓ Créer de nouvelles actions
- ✓ Renforcer des initiatives existantes
- ✓ Proposer des collaborations

Qu'est-ce que des **Solutions citoyennes** : actions menées par les résident.es pour améliorer la sécurité. Les solutions citoyennes peuvent aussi engager des solutions institutionnelles, comme participer aux décisions du conseil de l'arrondissement.

VOICI QUELQUES QUESTIONS PERMETTANT DE STIMULER LA RÉFLEXION SUR LES SOLUTIONS/ ACTIONS INDIVIDUELLES (CITOYEN.NE) :

- Que pouvez-vous faire à titre individuel pour contribuer à la solution?
- Comment pourrions-nous, en tant que communauté, nous organiser pour agir sur ce défi?
- Comment pouvons-nous, en tant que citoyen.nes, devenir acteur.rices du changement face à ce défi?
- Qu'est-ce qui vous encouragerait personnellement à vous impliquer davantage dans les solutions collectives?
- Comment pouvons-nous encourager d'autres citoyen.nes à s'impliquer dans la recherche de solutions?
- Comme citoyen.ne de Saint-Léonard, que pourriez-vous faire pour un quartier plus sécuritaire?
- Comme citoyen.ne de Saint-Léonard, que pourriez-vous faire pour que vos voisin.es/enfants/ami.es/parent se sentent plus en sécurité dans le quartier?

VOICI QUELQUES QUESTIONS PERMETTANT DE STIMULER LA RÉFLEXION SUR LES SOLUTIONS COLLECTIVES :

- Selon ce qui a été fait et présenté ce matin, qu'est ce que l'on pourrait faire de plus?
- Qu'est-ce que la Table de quartier (CSL) peut faire pour vous aider ou faciliter votre participation à la solution/prise de décision dans le quartier?
- Quel rôle joue l'entourage (ami.es, voisin.es, collègues) dans votre motivation à participer à des initiatives locales ?



NOTES DE LA DISCUSSION :



6. PRÉSENTATION TOUR DE TABLE (15 MINUTES)

Conclusion

- Félicitez le groupe pour sa participation !
- Rappeler que chaque idée contribuera aux recommandations finales du Forum.

 **À la fin de la plénière, remettez vos notes et documents (affiches, post-it, etc) à Mateo, Jimmy ou une personne de Concertation Saint-Léonard.**



DÉFIS	CAUSES	SOLUTIONS/ACTIONS INDIVIDUELLES	SOLUTIONS/ACTIONS COLLECTIVES

ANNEXE 6 • FEUILLE D'AUTO-ÉVALUATION

2ÈME ÉDITION

FORUM CITOYEN
SUR LA **SÉCURITÉ**
À SAINT-LÉONARD

A

Comment vous vous sentez par rapport à votre capacité d'agir en tant que citoyen.ne en ce moment ?

Très faible 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Très fort

  **CONCERTATION**
Saint-Léonard  
www.concertationstleonard.com

2ÈME ÉDITION

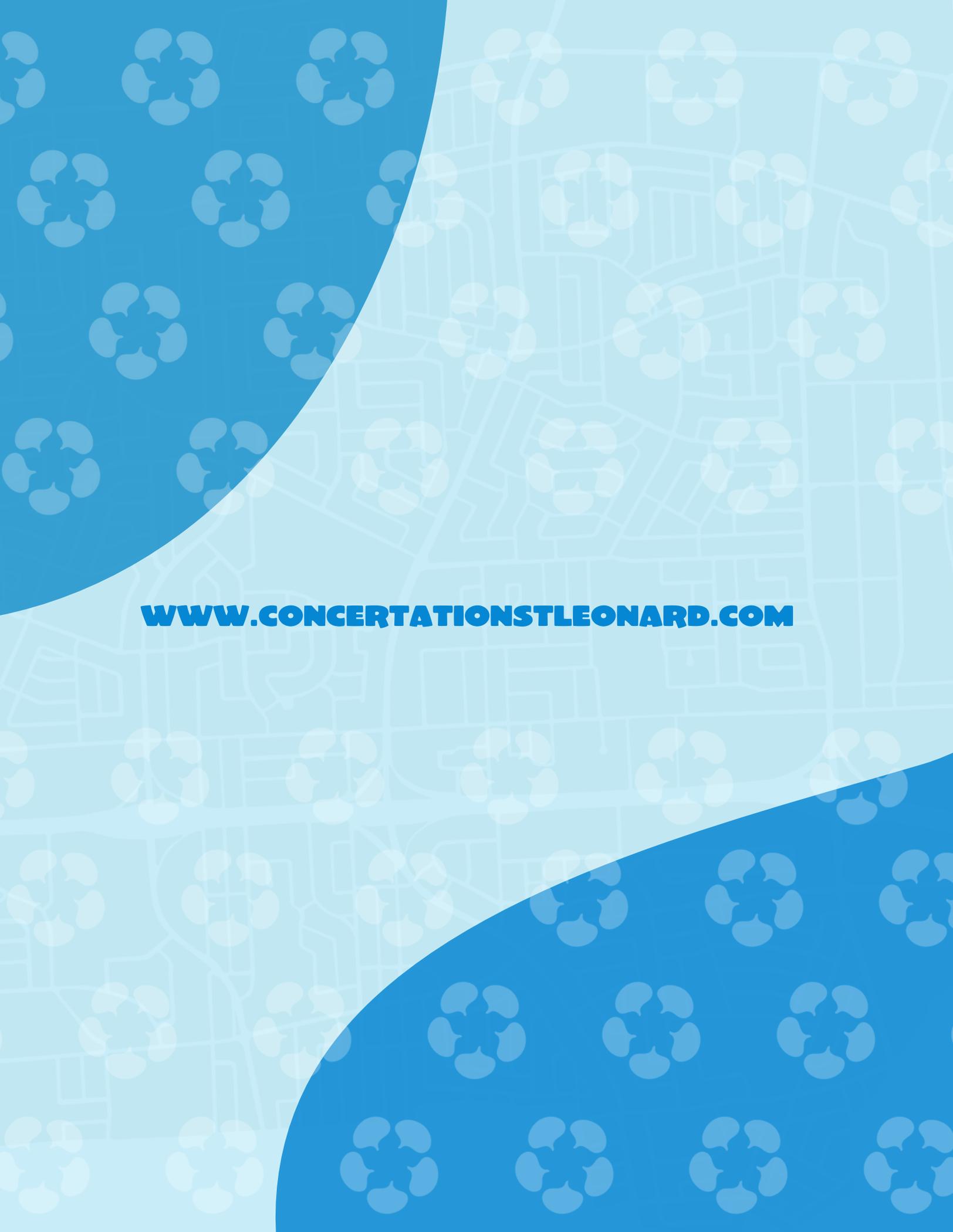
B

FORUM CITOYEN
SUR LA **SÉCURITÉ**
À SAINT-LÉONARD

Après ce Forum citoyen, comment vous sentez-vous par rapport à votre **capacité d'agir** en tant que citoyen.ne ?

Très faible 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Très fort

  **CONCERTATION**
Saint-Léonard  
www.concertationstleonard.com



WWW.CONCERTATIONSTLEONARD.COM



Rapport-synthèse du deuxième Forum sur la sécurité urbaine à Saint-Léonard

2025



CONCERTATION
Saint-Léonard